

Sécurité routière des véhicules lourds

Présentation de la formation

La formation « Sécurité routière des véhicules lourds » a été élaborée par une équipe de professionnels voulant mettre à l'avant plan les mesures d'efficacité et le respect des normes en santé et sécurité du travail. La présente formation, d'une durée de 60 minutes, peut être suivie en tout temps.

Description

Au Québec, on dénombre au-delà de 150 000 véhicules lourds immatriculés sur les routes. Ceux-ci continuent de présenter un risque pour la sécurité des usagers vulnérables de la route. En ce sens, chaque conducteur est responsable de son propre véhicule et doit adopter un comportement plus sécuritaire. Pour ce faire, cette formation permet de faire un rappel périodique sur les bonnes pratiques, les techniques d'arrimage, la signalisation et les inspections obligatoires.

Population cible

La formation s'adresse principalement à tous les camionneurs œuvrant avec des véhicules lourds, et ce, peu importe leur classe.

Préalables

Pour cette formation, il n'y a aucun préalable. Aucune autre formation ou expérience n'est demandée pour suivre cette formation.

Apprentissage visé et cibles des modules d'apprentissage

Module 1	Accueil
Module 2	Ronde de sécurité
	<ul style="list-style-type: none"> › Ronde de sécurité › Obligation › Qui réalise la ronde de sécurité? › Éléments à vérifier › Suite à l'inspection › Inspecter en sécurité
Module 3	Arrimage de la marchandise
	<ul style="list-style-type: none"> › Quand doit-on vérifier l'arrimage? › Répartition des charges › Normes des charges
Module 4	Prévenir les accidents
	<ul style="list-style-type: none"> › Conduite préventive › Adapter sa conduite
Module 5	Accidents ou incidents?
	<ul style="list-style-type: none"> › En cas d'accident › Constat à l'amiable

Module 6	Manoeuvres de recul <ul style="list-style-type: none">› Avant de reculer› Reculer lentement› Reculer du côté conducteur› Se faire guider› Hauteur libre› Piétons, véhicules et angles morts
Module 7	Code de sécurité routière <ul style="list-style-type: none">› Excès de vitesse› Respect de la signalisation› Arrêt obligatoire› Alcool et drogue au volant› Cellulaire au volant› Utilisation des voies appropriées› Courtoisie sur la route› Accès interdit aux camions et aux transits
Module 8	Heures de conduite et repos <ul style="list-style-type: none">› Principaux symptômes de la fatigue› Facteurs aggravants
Module 9	Conclusion

Méthode d'évaluation des apprentissages

L'évaluation des compétences visées se fera à la fin de chaque module. Pour passer au module suivant, il est nécessaire de répondre correctement à l'ensemble des questions du module en cours. En cas d'échec, vous devrez reprendre ce module. Une série de questions en formule de **vrai ou faux** ou **à choix multiples** vous seront posées à travers les différents modules. Le seuil de réussite est de 100 %.



Note sur l'intégrité, le plagiat ou la fraude

Vu le sérieux de la démarche et vu l'importance du savoir-faire relevant de cette formation, l'équipe de SSTenligne vous invite à respecter l'intégrité de la formation et de ses questionnaires et vous suggère de répondre au meilleur de vos connaissances, c'est-à-dire sans aide et sans plagiat.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La formation a été créée suivant l'approche de formation par compétences. Cette notion favorise non seulement l'acquisition de connaissances, mais aussi leur intégration dans la pratique. La méthode d'apprentissage pour ce cours est une formation en ligne et est axée sur l'interactivité, le dynamisme et l'autoapprentissage. Le déroulement de la formation s'effectuera au rythme de l'apprenant et en fonction de ses disponibilités.

Le genre masculin utilisé dans ce document et dans le contenu des modules désigne aussi bien les femmes que les hommes.